



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

N°02
30/09/2021



Rédacteurs du bulletin
FREDON Nouvelle-Aquitaine

Jessica RODRIGUEZ
jessica.rodriguez@fredon-na.fr

Regis MISSOU
regis.missou@fredon-na.fr

Sabine LLOBET
sabine.llobet@fredon-na.fr

Directeur de publication
DRAAF/SRAL
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Diffusion

Chambre régionale d'agriculture
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2



Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine JEVI –
Edition Nouvelle-Aquitaine du
30/09/2021 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Que vous soyez particuliers, professionnels ou acteurs de collectivités : n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance et de prévention !
Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

Ce qu'il faut retenir

Réseau d'observateurs

- **Participer à la surveillance collective** : Nous avons besoin de tous pour agir et surveiller notre territoire d'éventuelles invasions de bio-agresseurs. Si vous êtes motivés rejoignez-nous !
- **Réseau de piégeage** : Devenez acteurs du réseau en participant au suivi de pièges biologiques de certains bio-agresseurs bien implantés sur notre territoire comme : *Duponchelia fovealis*, Pyrale du Buis, Processionnaire du pin et Processionnaire du chêne.

Maladies

- **Chancre coloré du platane** : un signalement en début d'année.
- **Maladie de la suie** : Maladie qui progresse rapidement.
- **Chalarose du frêne** : toujours en développement sur le territoire.

Ravageurs

- **Capricornes asiatiques** : A surveiller.
- **Scarabée japonais** : A surveiller.
- **Papillon palmivore argentin** : Toujours en progression. A surveiller.
- **Scolyte *Xylosandrus crassiusculus*** : A surveiller.
- **Longicorne tigre** : toujours très actif en Gironde.
- **Tigre du chêne** : toujours en développement sur le territoire.
- **Zeuzère** : quelques attaques en Nouvelle-Aquitaine.

Auxiliaires et espèces protégées

- **Capricorne du chêne** : Un insecte protégé !
- **Coccinelles et syrphes** : Des auxiliaires très actifs

Vigilance : les Organismes de Quarantaine (OQ)

- ***Bretziella fagacearum*** : Flétrissement américain du chêne
- ***Aromia bungii*** : Longicorne à col rouge
- ***Saperda candida*** : Saperde du pommier
- ***Lopholeucapsis japonica*** : Kermes japonais

Adventices

Protocoles en cas de découverte d'un organisme nuisible

1/ Le réseau JEVI/ZNA en Nouvelle-Aquitaine

• Présentation du réseau d'observateurs en 2021

Le réseau d'épidémiosurveillance en Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur les observations des agents des services de l'Etat et de FREDON Nouvelle-Aquitaine ainsi que des particuliers, des entreprises et des agents des services municipaux, afin de surveiller les problèmes sanitaires sur végétaux. Les informations communiquées par les observateurs sur les attaques parasitaires ou la présence de maladies sont particulièrement importantes dans le cadre de la Surveillance Biologique du Territoire. En effet, la présence d'organismes nuisibles, souvent très polyphages, peut avoir des impacts économiques, environnementaux, sanitaires et esthétiques. C'est pour cela que nous encourageons et que nous remercions les contributeurs à poursuivre, à faire vivre ce réseau et à l'élargir. Les lecteurs sont donc invités à étoffer le réseau en devenant à leur tour observateur contributeur.

Participez au réseau en remontant des signalements :

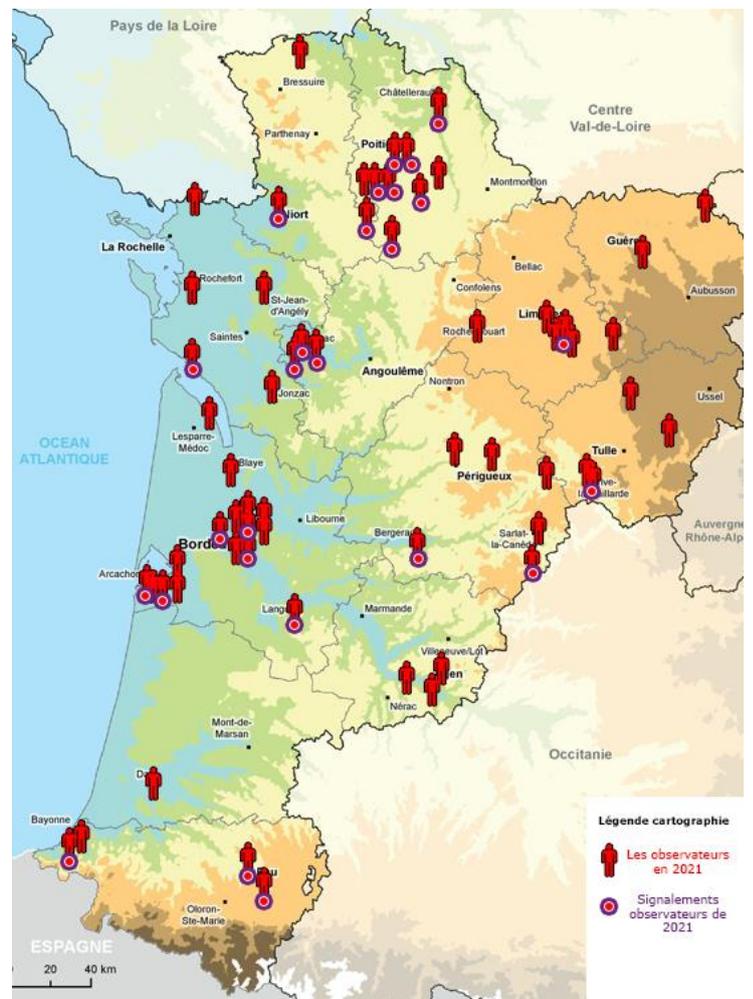
Tout symptôme suspect sur végétaux d'ornement (arbres, arbustes...) ou toute suspicion d'organismes nuisibles réglementés doivent être signalés à la DRAAF (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou FREDON Nouvelle-Aquitaine (contact@fredon-na.fr).

Petit rappel : Tous les documents nécessaires aux observations sont fournis, un abonnement gratuit de fiches de bio-agresseurs vous sera proposé en échange de votre participation au réseau par des remontées d'informations une fois par mois. Les observateurs volontaires peuvent faire appel à nous en cas de doute sur des symptômes ou dégâts sur les végétaux (présence d'insectes ou de maladies). Nous pouvons également mettre à votre disposition des pièges afin d'assurer la surveillance de certains ravageurs.

Nous avons besoin de l'implication de tous afin de mettre en place des mesures limitant la propagation des bio-agresseurs réglementés et émergents qui menacent notre patrimoine végétal et notre santé.

€	Impact économique
🏰	Impact patrimonial / environnemental
+	Impact sur la santé humaine
👁️	Impact esthétique
🛡️	Impact lié à la sécurité

La signalétique présentée ci-dessus vise à classer les impacts de différents bio-agresseurs. Vous la retrouverez tout au long de la lecture de ce BSV.



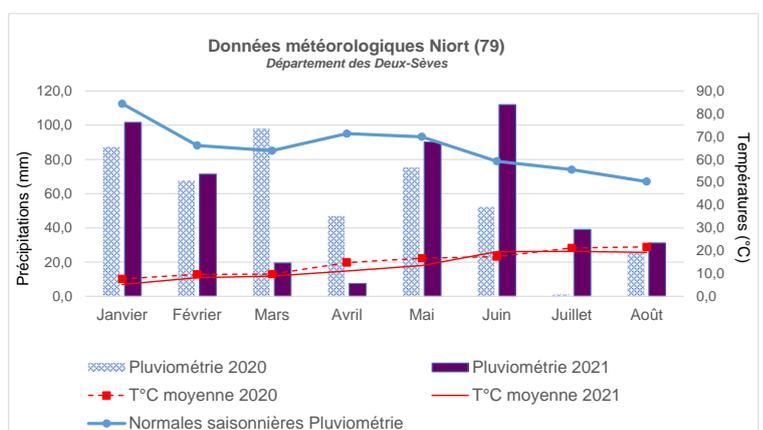
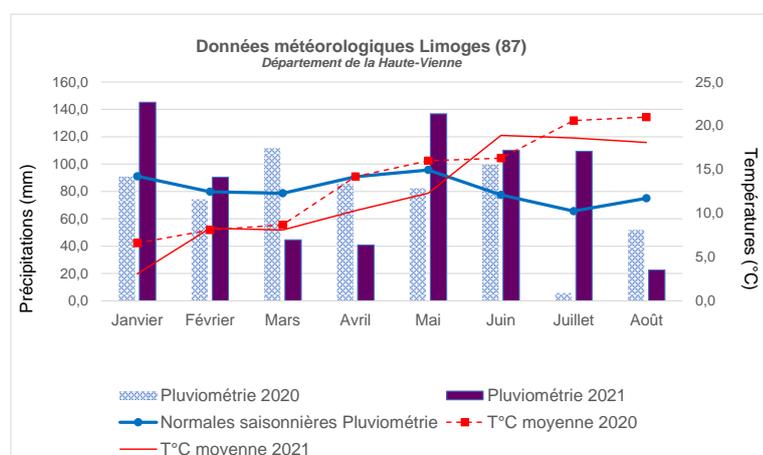
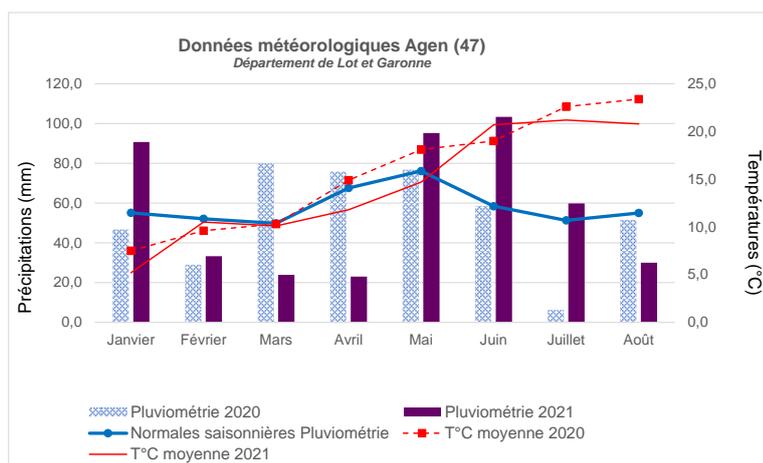
Cartographie des observateurs en 2021
(Crédit : J. Rodriguez – FREDON Nouvelle-Aquitaine)

2 / Bilan climatique

Hiver 2020-2021 : En moyenne en France, la pluviométrie a été excédentaire de plus de 30 %, classant cet hiver parmi les 10 hivers les plus arrosés sur la période 1959-2021. Les pluies mensuelles ont été excédentaires en Nouvelle-Aquitaine, sauf sur le tiers sud du territoire. La fin du mois de janvier et le début du mois de février ont été marqués par de fortes inondations, excepté sur le Poitou. Le mois de février 2021 fut le 3^{ème} mois de février le plus doux des 50 dernières années.

Printemps 2021 : Le mois de mars a débuté dans une douceur printanière et s'est terminé par des records de chaleur. Les pluies ont été faibles et les cumuls mensuels déficitaires ont permis aux sols gorgés d'eau durant l'hiver de s'assécher. Les températures étaient souvent fraîches avec certains jours de fortes gelées. Le mois d'avril a été plus froid, marqué par de fortes gelées, sec et ensoleillé, ce qui a accéléré l'assèchement des sols. Le déficit pluviométrique a atteint 90% en Charente-Maritime (3^{ème} mois d'avril le plus sec depuis 1959). Le mois de mai a connu de fortes précipitations sur la région (équivalentes à un mois de janvier), accompagnées à Limoges (87) par un déficit d'ensoleillement.

Été 2021 : La première quinzaine du mois de juin a été particulièrement chaude avec une moyenne des températures diurnes et nocturnes atteignant 20°C. Les cumuls pluviométriques mensuels correspondent le plus souvent à des quantités 2 à 3 fois supérieures aux normales saisonnières. Mi-juin, de gros orages traversent la région provoquant des pluies intenses par endroits (120 mm sur la Gironde et la Charente-Maritime) et des dégâts de grêle (grêlons de plusieurs centimètres de diamètre). Les mois de juillet et d'août ont été frais et maussades, accompagnés d'averses quasi-quotidiennes en juillet.



⇒ Les fortes gelées tardives ont provoqué des dégâts sur les végétaux qui avaient débourré précocement, suite à la douceur hivernale et aux pics de chaleur fin mars-début avril. Ces conditions météorologiques associées aux températures dépassant les normales saisonnières observées depuis 3 ans fragilisent les végétaux. Elles sont également très favorables aux bio-agresseurs. Les maladies cryptogamiques sont elles aussi favorisées par ces conditions climatiques (ex : chalarose du frêne).

3 / Le réseau de piégeage en Nouvelle-Aquitaine

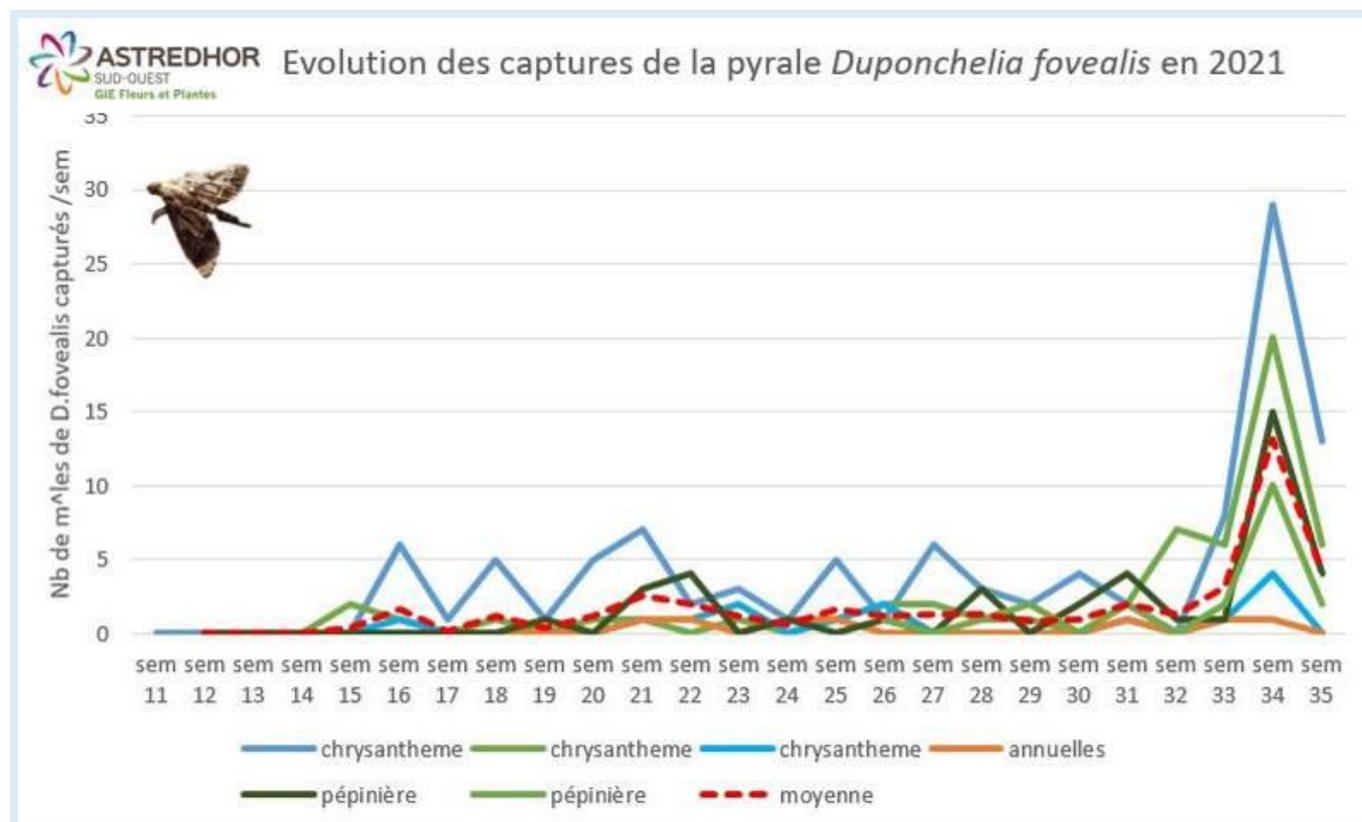
Le piégeage par phéromone permet de suivre l'évolution des populations et d'identifier les pics de vol permettant ainsi une meilleure gestion du risque et d'adapter les moyens de lutte. Les phéromones sont des signatures chimiques propres à chaque ravageur. Elles sont utilisées pour attirer les papillons mâles.

• Pyrale du cyclamen (*Duponchelia fovealis*)

Observations du réseau : Ce réseau repose sur un total de **7 pièges** répartis sur 5 communes. Il est complété par le réseau mis en place par Astredhor impliquant **6 pièges** sentinelles dans des serres de chrysanthèmes sur **3 sites**. Ce nombre peut augmenter en pleine saison si les producteurs font du piégeage de masse. Le piégeage est en cours. Le premier pic de vol de la saison a été détecté la semaine 34 (fin août) et deux papillons ont été capturés sur Châtelleraut (86) semaine 31.

Description : Ce papillon est originaire des régions méditerranéennes et des îles Canaries. Les chenilles s'attaquent à de nombreuses cultures et occasionnent des dégâts considérables en cultures ornementales sous abri notamment sur chrysanthème, dipladénia, marguerite, cinéraire, gerbera, impatiens, bégonias, etc... Il lui faut 7 à 8 semaines pour passer de l'œuf à l'adulte. Les papillons sont capables de survivre 1 à 2 semaines. S'il fait suffisamment chaud dans les serres envahies, on peut avoir jusqu'à 7 générations par an.

Evaluation du risque : Afin de suivre l'évolution du vol, pensez à surveiller régulièrement vos pièges. En conséquence dans vos productions, surveillez attentivement et régulièrement les jeunes chenilles, afin d'anticiper la mise en place d'une gestion de lutte. En effet, celle-ci est plus efficace sur jeunes individus. Au vu de l'activité actuelle des papillons et jeunes chenilles, celle-ci sont visibles en cultures actuellement.



Graphique des vols de *Duponchelia fovealis* – Crédit : Emilie Maugin (Astredhor Sud-Ouest)

• **Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)**

Observations du réseau : Ce réseau repose sur un total de **27** pièges répartis sur **9** communes de la région Nouvelle-Aquitaine. À la suite de l'étalement des générations constatées au printemps, des vols en grand nombre de papillons ont duré de 4 à 6 semaines avec des captures élevées pour fin juin jusqu'au mois de juillet. Pour le mois d'août, on note sur certaines régions comme Vézac (24) de nombreuses captures d'adultes et l'on observe qu'à proximité des buis non taillés ceux-ci sont plus virulents. Par rapport au mois d'août de l'année 2020, on constate que les proportions de vols ont doublé en Dordogne (24), alors que les captures sont faibles pour la Gironde (33). Sur la commune de Saint-Benoit (86) les attaques sont modérées grâce au suivi des particuliers sur les buis et l'on observe deux captures semaine 30 sur Rouillé (86).

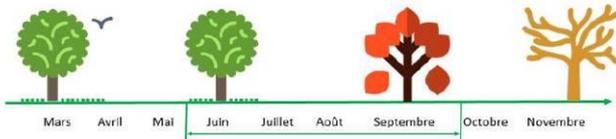


Pyrale du buis - Crédit photo : S. Bourda (FREDON Nouvelle-Aquitaine - 2016)

Description : La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) est inféodée au buis. Cette espèce originaire d'Asie (Chine, Japon et Corée) a été signalée pour la première fois en Allemagne en 2007 puis en France (Alsace) en 2008.

Période de piégeage

Image : M2i - Biocontrol



	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Ponte												
Larves												
Adultes												

Evaluation du risque : Afin de suivre l'évolution du vol, pensez à relever vos pièges régulièrement. Surveillez les jeunes chenilles afin d'anticiper la mise en place d'une gestion de lutte.

• **Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)**



Observations du réseau : Ce réseau repose sur un total de **38** pièges répartis sur **6** communes de la région Nouvelle-Aquitaine.

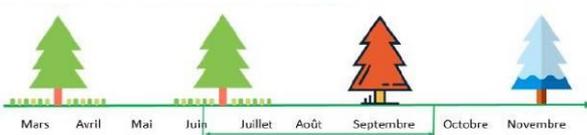
Description : La processionnaire du pin appartient à l'ordre des lépidoptères. Ce ravageur est présent essentiellement sur le pin noir d'Autriche, le pin laricio, le pin maritime, le pin sylvestre, le pin d'Alep, les cèdres, les douglas et les mélèzes. Les papillons sont nocturnes et émergent au cours de l'été. Les chenilles ont une tête noire avec une pilosité roussâtre. Elles vivent en colonie et se déplacent en procession entre les mois de mars et de mai afin de se nymphoser dans le sol. Les poils des chenilles sont très urticants et peuvent provoquer des réactions allergiques.



Chenille processionnaire du pin - Crédit Photo : S. Llobet (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

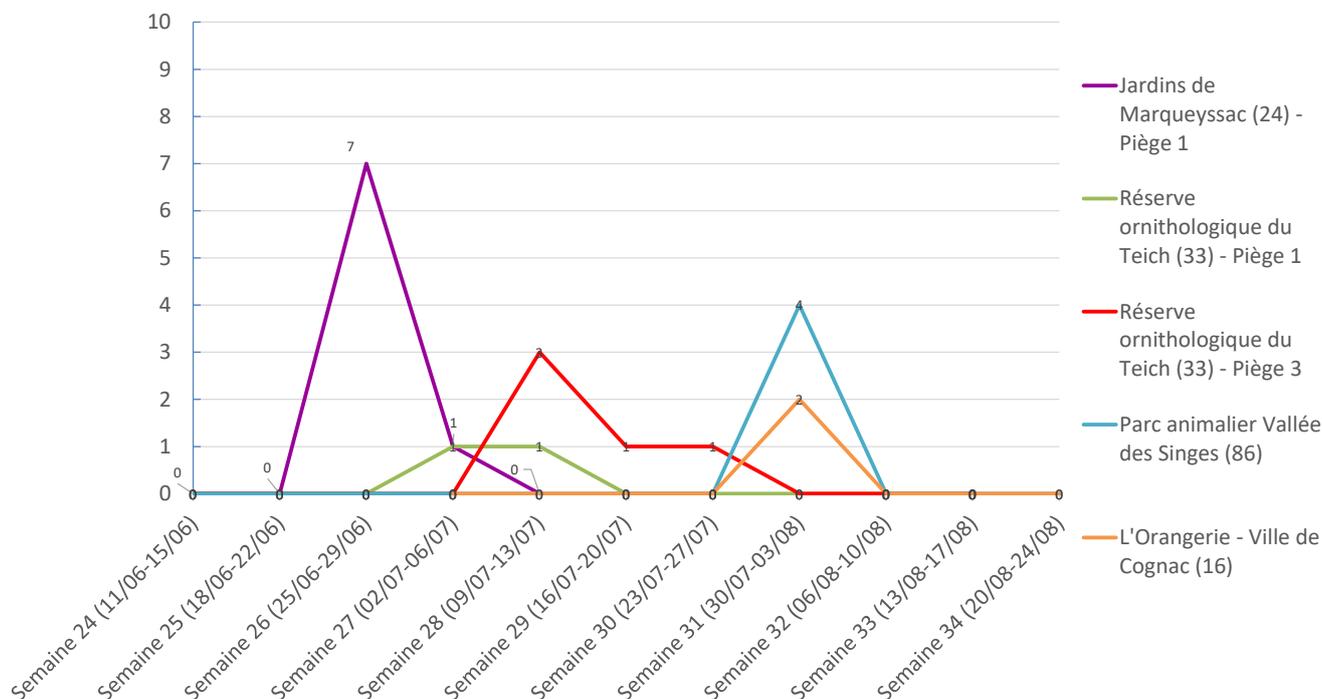
Période de piégeage

Image : M2i - Biocontrol



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Ponte												
Larves												
Nymphe												
Adultes												

Relevés de piégeage de la processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) - 2021



Le graphique ci-dessus montre bien les différences entre les départements, avec des pics de vols décalés : fin juin pour la Dordogne (24), début juillet pour la Gironde (33) et fin juillet pour la Vienne (86) et la Charente (16). Cette année, le nombre de papillons piégés est en forte baisse par rapport aux années précédentes.

• Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)



Observations du réseau : Ce réseau repose sur un total de **3** pièges situés en Haute-Vienne sur les communes d'Aixe sur Vienne, Condat sur Vienne et Panazol.

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Ponte												
Larves												
Adultes												



Nid de processionnaire du chêne -
Crédit Photo : P. Penichou (FREDON
Nouvelle-Aquitaine)

Description : Les chenilles de couleur gris clair avec une bande dorsale noire peuvent atteindre 40 mm de long. On les observe en avril où elles se dirigent en procession vers les extrémités des rameaux pour construire leurs cocons. Ces nids peuvent occuper plusieurs emplacements : accolés au tronc, suspendus sous une branche ou installés au niveau des coupes d'élagage. Elles s'alimentent jusqu'en juillet des feuilles de chêne provoquant des défoliations importantes puis elles se nymphosent. Les papillons apparaîtront 30 à 40 jours plus tard.

Rappel : Les poils très urticants peuvent entraîner des réactions d'allergie pour les humains et les animaux domestiques lorsqu'ils sont emportés par le vent. Ce bio-agresseur se développe principalement dans les peuplements de chênes et les zones de lisières où il provoque des défoliations massives et l'affaiblissement des plantes hôtes, suivi d'une mort progressive en cas de stress répétitif. Attention si vous découvrez un nid (photo ci-contre) il est conseillé de prendre contact avec nos services.

4 / Maladies

• Organismes Réglementés (OR)

1) Chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*) € 🏰

Description : Le Chancre coloré du platane est une maladie réglementée. Cette maladie est causée par le champignon vasculaire *Ceratocystis fimbriata platani*, transmissible de plusieurs manières (matériel de taille, eau, connections racinaires...). Les spores du champignon pénètrent, en général, par une plaie, colonisent le système vasculaire de l'arbre et le détruit. Celui-ci ne pouvant plus assurer son rôle, l'arbre meurt. Les mesures de gestion obligent l'abattage de tous les arbres situés dans un rayon de 35 mètres minimum autour de chaque arbre atteint. Suite à la découverte de nouveaux foyers en 2014 et 2016, un plan de surveillance a été mis en place dans les zones « à risque », notamment à proximité des anciens foyers. **Un foyer a été détecté en 2021 sur le secteur d'Arcachon (33).**

Mesures prophylactiques : le chancre est souvent transmis par l'intermédiaire des outils de taille ou d'entretien. Une intervention sur les platanes doit être précédée et suivie par la désinfection des outils utilisés. Enfin, tout transport de bois de platanes (y compris les petites branches) est soumis à la délivrance de PP (Passport Phytosanitaire).



Arbre atteint par le chancre coloré

- Crédit photo : S. Bourda – FREDON Nouvelle-Aquitaine

Cartographie des foyers assainis en Nouvelle-Aquitaine avec indication des années d'observations de la maladie

- Crédit : J. Rodriguez – FREDON Nouvelle-Aquitaine



• Organismes Non Réglementés (ONR)

1) Maladie de la suie sur érables (*Cryptostroma corticale*) € 🏰 + 🍷

Rappel : Cette maladie a été signalée en 2018 par la ville de Poitiers et en 2020 à Châtelleraut (86). La ville de Poitiers a abattu 70 arbres en 2018 et 180 en 2019/2020. Les arbres atteints par la maladie sont des *Acer pseudoplatanus* (érable sycomore). A Châtelleraut, la maladie s'est déclarée sur des jeunes sujets dans les espaces boisés de la commune et 5 arbres dans des parcs. La commune a dû abattre une cinquantaine d'arbres.

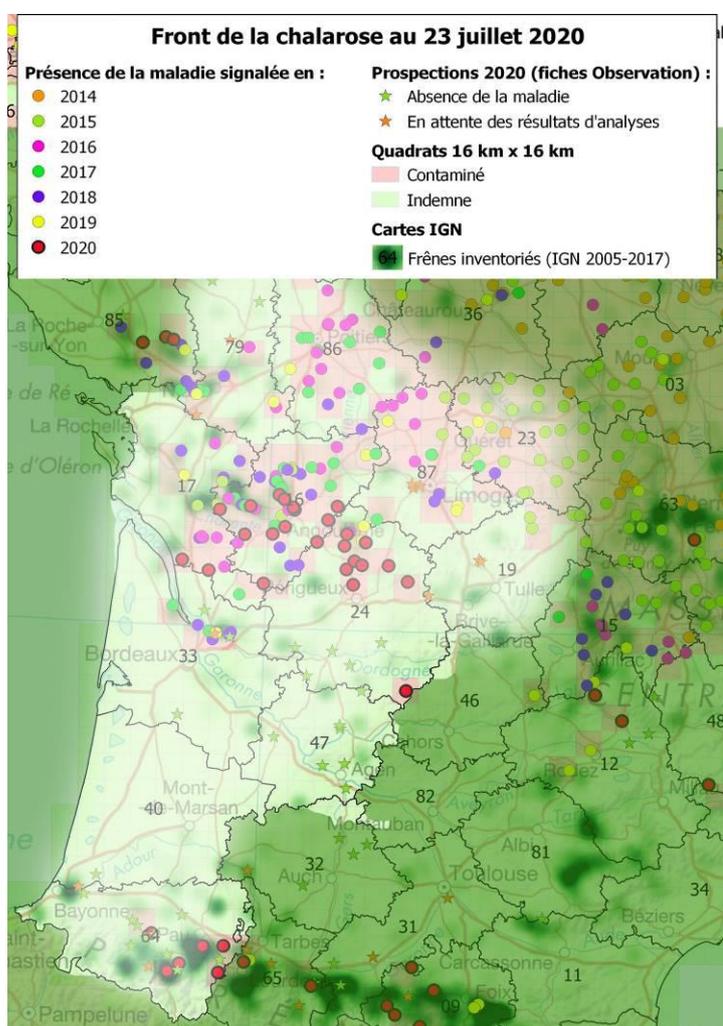
Observations du réseau : Depuis février 2021, cette maladie **s'étend sur le territoire de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers** dans la Vienne (86). Elle a été signalée en février 2021 sur les communes de Cloué (20 arbres) et de Rouillé (1 arbre). En **août**, elle a été signalée sur la commune de Chasseneuil du Poitou. Elle est également signalée **fin juin** à Royan (17).

Description : Les symptômes caractéristiques de cette maladie sont l'écorce qui se boursoufle et se détache facilement laissant apparaître alors une couche de suie noire et une coloration anormale brun-verdâtre à jaune. Cette maladie se développe après des étés chauds et secs.

Ce champignon, entraînant un dépérissement de l'érable, est également **responsable de troubles respiratoires par inhalation chez l'Homme** (possibilité de crises d'asthme sévère). Il est nécessaire de se protéger lors des manipulations des arbres atteints (masque à cartouche et combinaison).



Maladie de la suie sur érable sycomore - Crédit photo : J. Charguelègue (INRAE des Verrines)



2) Chalarose du frêne (*Hymenoscyphus pseudoalbidus*)



Cette maladie est causée par un champignon d'origine asiatique. En Asie orientale, les frênes et le champignon cohabitent et les dégâts sont limités. Or, depuis l'arrivée de ce champignon en Europe au début des années 1990, on observe des dégâts importants dans certaines zones accompagnés d'une mortalité élevée des frênes atteints, notamment pour le frêne commun. En France, ce pathogène a été signalé en 2008 dans le nord et l'est et depuis il est en progression vers l'ouest et le sud, parcourant chaque années plusieurs dizaines de kilomètres.

Cartographie de la progression de la chararose du frêne de 2011 à 2020 - Crédit photo : SRAL/DRAAF Nouvelle-Aquitaine (Bilan BSV sylvositaire 2021)

Observations du réseau : Cette maladie a été signalée pour la première fois fin juin 2020 dans les forêts d'Oloron-Ste-Marie dans les Pyrénées-Atlantiques (64). Depuis des observations ont permis de détecter la chararose du frêne s'étalant sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques ainsi qu'en Dordogne où l'on note une forte progression de celle-ci. En août sur la ville de Poitiers (86), la chararose du frêne a été observée le long des cours d'eau où manifestation celle-ci est présente depuis longtemps. Des frênes symptomatiques ont été signalés sur les communes de Malemort (19) et de Limoges (87).

Description : Bien que les frênes de tous âges soient touchés, les jeunes frênes sont plus vulnérables avec une mortalité plus importante. Les jeunes plants atteints de la chalarose présentent des flétrissements, des dessèchements et des nécroses longitudinales de couleur rougeâtre sur les rameaux. Sur les sujets plus âgés, la maladie évolue plus lentement. Les rameaux morts se trouvent en périphérie du houppier et progressent ensuite à l'intérieur. Les rejets peuvent également être atteints. Des nécroses du collet peuvent apparaître chez les arbres les plus atteints.



Symptômes de la chalarose du frêne à Limoges (87) -
Crédit photo : P. PENICHOU – FREDON NA)

5 / Ravageurs

• Organismes Réglementés (OR)

1) Les capricornes asiatiques € 🏰 🪲

Description : Les capricornes asiatiques sont classés comme organismes de quarantaine dans l'union européenne contre lesquels la lutte est obligatoire. Ils occasionnent des dégâts très importants sur les arbres et arbustes à bois tendre comme les érables, les citrus, les noisetiers, les platanes, les peupliers, les saules, les bouleaux, les marronniers, etc. Ces insectes ne représentent pas un danger de santé publique mais peuvent engendrer des chutes d'arbres.

Rappel : Les dégâts occasionnés par le **capricorne asiatique des agrumes (*Anoplophora chinensis*)** s'observent essentiellement sur **les racines affleurantes** et la **base du tronc** (jusqu'à 1m environ de hauteur). Ce ravageur a été détecté pour la première fois en France en juillet 2018 à Royan (17). Les mesures de lutte mises en œuvre ainsi que le périmètre concerné par ce foyer sont définis par l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2018 : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Capricornes-asiatiques>.

Observations du réseau : Le SRAL Nouvelle-Aquitaine a organisé une prospection dans la zone délimitée du foyer de Royan (espaces publics et propriétés privées) du 13 au 24 septembre 2021 en faisant appel à une brigade cynophile Suisse. Aucun nouveau signalement d'*Anoplophora glabripennis* n'a été fait à ce jour.



Trous de sortie d'adulte, larve et adulte d'*Anoplophora chinensis* – Royan 2018 (Crédits photos : Bernard Guéry et Thierry Aumonier - DRAAF Nouvelle-Aquitaine)

Les dégâts occasionnés par le **capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*)** s'observent quant à eux essentiellement sur la partie haute des arbres (tronc à partir d'1 mètre environ et les branches). Dans les deux cas, la présence de sciure en dehors des galeries et des coulures de sève facilitent leur détection.

Evaluation du risque : Pour ces deux capricornes asiatiques, la plus grande vigilance est de mise à la surveillance des feuillus à bois tendre afin de détecter la présence d'adultes, de trous d'émergence ou de sciure sur les troncs, les racines affleurantes ou les branches. Les capricornes asiatiques se disséminent dans les foyers par les vols d'adultes ou par le biais d'introduction de végétaux déjà infestés par des larves. Examinez attentivement vos arbustes avant de les planter. Ne pas sortir de bois (déchets compris) en dehors des zones de foyers, afin de ne pas étendre la zone infestée. **La découverte de tout symptôme** correspondant aux descriptions ci-dessus **doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou FREDON Nouvelle-Aquitaine pour mettre rapidement en œuvre un plan d'éradication.**

Attention : Ne pas confondre avec *Sesia apiformis* !



Observations du réseau : La sésie du peuplier (*Sesia apiformis*) a été observée cette année en avril et en juillet à Vaux sur Mer (17) sur peuplier et à Les Mathes (17) sur frêne.

Trous de sortie de *Sesia apiformis* – Mai 2021
Crédits photo : P. DEPOND



2) Scarabée japonais (*Popillia japonica*) € 🏰 🪲

Observations : Ce scarabée japonais est classé comme organisme de quarantaine dans l'union européenne contre lequel la lutte est obligatoire. Il est originaire du Japon et a été détecté pour la première fois en Europe continentale en 2014 en Italie où il est présent dans les régions du Piémont, d'Emilie Romagne et de Lombardie, générant de nombreuses pertes de production. Il a été détecté en Suisse en 2017 (canton de Tessin) où il poursuit sa progression. **Une capture isolée est signalée cette année à proximité de la frontière française.**



Description : Les adultes mesurent environ 1 cm de long avec un abdomen vert-doré et des ailes couleurs cuivre. Ils possèdent des touffes caractéristiques de poils blancs sur l'abdomen et sur leur extrémité postérieure. Les femelles pondent leurs œufs dans le sol d'espaces herbeux, où ceux-ci vont éclore au bout de deux semaines. Les larves qui passent l'hiver dans le sol deviennent actives au printemps, permettant à de nouveaux adultes d'émerger au début de l'été. Les adultes sont observables de mai à septembre.

Symptômes et adultes de *Popillia japonica*

- Crédit Photo : Ephytia – Source :
D. Cappaert, Michigan State University

Evaluation du risque : Les dégâts et pertes potentiels occasionnés par ce bioagresseur ont alerté les SRAL et la DGAL qui ont mis en place des réseaux de piégeage sur les sites proches de l'interception ainsi que les axes de communication (routes, autoroutes, lignes ferroviaires...). **Soyez donc vigilant afin qu'il n'arrive pas sur notre territoire. La découverte de tout symptôme** correspondant aux descriptions ci-dessus **doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou FREDON Nouvelle-Aquitaine pour mettre rapidement en œuvre un plan d'éradication.**

• **Organismes Non Réglementés (ONR)**

1) **Papillon palmivore (*Paysandisia archon*)**



Description : La période de vol des adultes s'étale de mai à septembre. Les œufs pondus par les femelles vont rapidement éclore et les larves vont pénétrer dans le palmier. Les symptômes de l'attaque sont des perforations des palmes et la présence de trous et de sciure en bas du palmier.



Cycle biologique

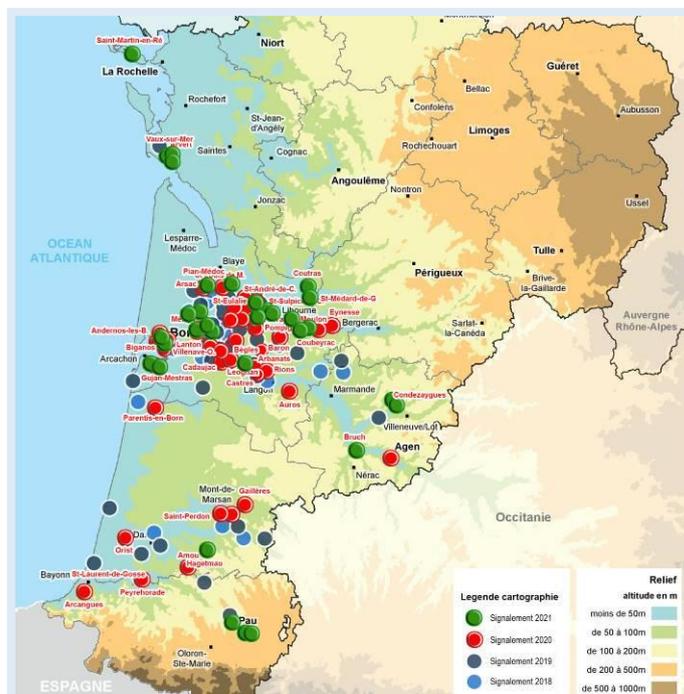
	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Ponte												
Larves												
Nymphe												
Adultes												
Ponte												

Symptômes sur palme et adulte *Paysandisia archon* à Vaux-sur-Mer (17) - Crédit Photo : Sabine LLOBET - 2021

Observations du réseau : Le papillon est largement présent en Gironde depuis quelques années. En 2021, ce sont **34 signalements** qui ont été remontés en Gironde (33), **4 signalements** dans le Lot-et-Garonne (47), **2 signalements** dans les Pyrénées-Atlantiques (64) et **6 signalements** dans les Landes (40). **Trois signalements ont été faits sur Vaux-sur-Mer (17) ainsi qu'une capture d'un adulte sur Saint-Martin-en-Ré (17).** Ce ravageur continue de se propager avec de nombreuses pertes de palmiers chez les particuliers.

Evaluation du risque : Le vol de *Paysandisia archon* est toujours en cours, soyez vigilants ! Privilégier les approvisionnements issus de zones indemnes et vérifier l'état sanitaire des plantes achetées. Préférer les sujets de petite taille plus accessibles à une observation des symptômes et isoler les palmiers récemment achetés, afin d'en assurer la surveillance pendant une durée minimale de 6 mois, avant de les planter définitivement. **En cas de symptômes contacter la DRAAF/SRAL ou FREDON Nouvelle-Aquitaine.**

Cartographie des signalements de *Paysandisia archon* - (Crédit : J. Rodriguez - FREDON Nouvelle-Aquitaine)



2) Scolyte (*Xylosandrus crassiusculus*) € 🏰 🪲

Description : Les adultes creusent des galeries dans les branches et le tronc, ce qui entraîne une expulsion de sciure blanche sous la forme de cylindres compacts. Ces symptômes caractéristiques apparaissent plutôt l'été. Cet insecte de 2 à 3 mm de long est très polyphage et s'attaque à tous les feuillus. En Europe, il est répertorié notamment sur caroubiers (*Ceratonia siliqua*), châtaigniers (*Castanea sativa*) et arbres de Judée (*Cercis siliquastrum*).



Adulte *X. crassiusculus* - Crédit photo : Sylvie Désiré (FDGDON 64)



Rappel : La mission Santé des Forêts de la DRAAF-SRAL Nouvelle-Aquitaine signale la présence de *Xylosandrus crassiusculus* dans les Pyrénées-Atlantiques en 2018 dans un environnement de chênes, châtaigniers et trembles. En 2019, sa présence est signalée dans le département des Landes (Saint-Maurice-sur-Adour) sur lilas des Indes (*Lagerstroemia indica*).

Observations du réseau : En 2021, ce scolyte est signalé en juin à Bayonne (64) et en août à Mendionde (64) sur *Lagerstromia indica*.

Dégâts de *Xylosandrus crassiusculus* - Crédit Photo : Sylvie Désiré 2021 (FDGDON 64)

Evaluation du risque : Une vigilance est de mise à la surveillance des feuillus, des arbres fruitiers, des essences forestières et ornementales. **La découverte de tout symptôme** correspondant à la description ci-dessus **doit être remontée au réseau pour éviter son expansion.**

3) Longicorne tigre (*Xylotrechus chinensis*) € 🏰 🪲

Description : Les adultes ornés de zébrures rouges, noires et jaunes rappelant celles des frelons **émergent de mai à juillet**. Leurs larves xylophages forent des galeries dans l'écorce des arbres et mesurent entre 15 à 25 millimètres de long. Le longicorne tigre apprécie de préférence les mûriers (*Morus spp.*) avec quelques hôtes potentiels comme les pommiers (*Malus spp.*), les poiriers (*Pyrus spp.*) et la vigne (*Vitis vinifera*). Ce coléoptère est originaire d'Asie (Chine, Corée et Japon). En France, il est signalé pour la première fois en 2018 sur les communes de Sète (Hérault) et Le Bouscat (Gironde).

Symptômes : Les trous de sortie sont circulaires (≈ 5 à 6 mm) et visibles sur les troncs et branches principales de l'arbre. Des rejets ou coulées de sève peuvent être visibles lorsque les larves se développent.

Observations du réseau : Il est largement présent sur la métropole de Bordeaux. Pour rappel, les premiers adultes ont été observés en mai 2020. **10 signalements** ont été enregistrés pour la métropole bordelaise depuis le début de l'année 2021.



Dégâts et symptômes du longicorne tigre (à gauche et centre) et adulte *Xylotrechus chinensis* (à droite) en 2021 à Bordeaux - Crédit photo : Laura Truffaut et Daniel Ragoudy

Evaluation du risque : La plus grande vigilance est de mise à la surveillance des muriers platanes, afin de détecter la présence d'adultes, de trous d'émergences ou de sciure. Ce longicorne se dissémine dans les foyers par les vols d'adultes ou par le biais d'introduction de végétaux déjà infestés par des larves. **La découverte de tout symptôme** correspondant à la description ci-dessus **doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou FREDON Nouvelle-Aquitaine.**

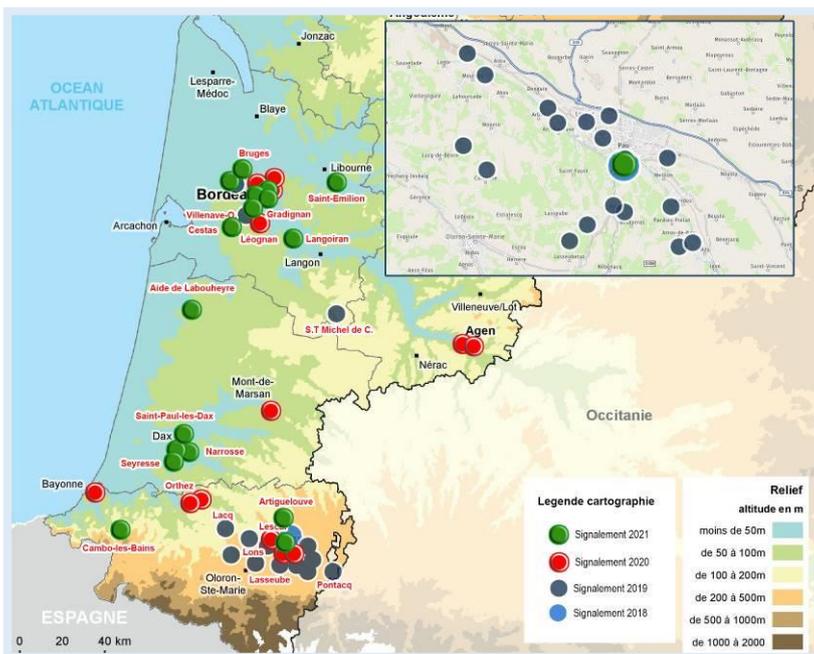
4) Tigre du chêne (*Corythucha arcuata*) 🏰 + 🪲

Description : Originaire d'Amérique de l'Ouest, cette punaise est reconnaissable par l'aspect réticulé de son thorax et de ses élytres. L'adulte mesure environ 3,5 mm et vit sur la face inférieure des feuilles. En 2017, la punaise réticulée du chêne a été observée pour la première fois en France, dans la région de Toulouse (31). En Nouvelle-Aquitaine, elle a été détectée pour la première fois en 2018 à Pau (64).

Observations du réseau : Les secteurs signalés en 2018 présentaient toujours une forte fréquence d'attaque de ce ravageur. En 2019, quelques foyers ont été repérés en Gironde (33) mais dans l'ensemble c'est la région ex-Midi-Pyrénées qui était la plus touchée. En 2020, des signalements ont été rapportés sur le territoire aquitain. **En 2021, 36 signalements sur 8 communes ont été faits en Gironde (33), 14 signalements sur 5 communes dans les Landes (40) et un signalement pour les Pyrénées-Atlantiques (64).**



Punaise réticulée sur feuille de chêne - St Genès (33) - Crédits photo : Simon Hourcq



Zone d'attaque de la punaise réticulée du chêne de 2018 à 2021 - Crédit : J. Rodriguez (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

5) Zeuzère du poirier (*Zeuzera pyrina*) € 🏰 🐛

Observations du réseau : un réseau de piégeage existe en arboriculture fruitière, complété par un piège dans le département de la Vienne. Par ailleurs, des dégâts importants ont été observés en juin à Saujon (17) sur pommiers et en août à Vaux sur Mer (17) sur charmes.

Description : La zeuzère fait partie de la famille des lépidoptères. Elle a une génération par an. L'adulte est un papillon blanc avec des petites taches noires, d'assez grande taille (3 à 4 cm). Son cycle biologique se réalise sur un ou deux ans. Au cours de l'été, la femelle dépose ses œufs dans les anfractuosités des branches ou des jeunes tiges. Après éclosion, les jeunes chenilles se dirigent vers les feuilles puis les bourgeons et les pousses et creusent une galerie en rejetant à l'extérieur des déjections. Ces rejets sont souvent accompagnés d'exsudation de sève. Le dessèchement des branches qui peuvent casser sous l'action du vent est aussi un indice de la présence de chenilles. Fin septembre, les chenilles creusent des galeries verticales pour hiverner. **Après hibernation, la larve reprend son activité alimentaire début mai.**



Larve de *Zeuzera pyrina* - Crédit photo : Jérôme Chargelègue (INRAE des Verrines 86 - 2020)

6 / Auxiliaires et espèces protégées

1) Capricorne du chêne (*Cerambyx cerdo*) 🏰 🐛

Description : Le capricorne du chêne est un **insecte xylophage protégé sur tout le territoire national** (arrêté ministériel du 22 juillet 1993). L'adulte mesure de 30 à 50 mm et est de couleur brun foncé, sans reflet métallique. Il est présent sur les chênes mais on peut aussi le trouver sur les châtaigniers, les ormes, les robiniers et les noyers. Contrairement à ses homologues venant d'Asie, il ne provoque pas la mort d'un arbre.

Rappel : Lorsqu'il s'installe dans un chêne, c'est que celui-ci est déjà en fin de vie. Lorsque des problèmes de sécurité impliquent l'abattage de chênes atteints par le Grand capricorne, il faut se référer à l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (article 2).

En cas de nécessité d'abattage de l'arbre, le bois doit être laissé sur place pendant plusieurs années afin de ne pas perturber le cycle biologique de l'insecte (au moins 5 ans).



Capricorne du chêne (*Cerambyx cerdo*) adulte -
Crédits photo : FREDON Nouvelle-Aquitaine

2) Les coccinelles (*Coccinellidae*)

Observations du réseau : De nombreuses coccinelles sont signalées dans les divers départements de la Nouvelle-Aquitaine durant ces derniers mois. Différents stades sont observés : des œufs, des stades larvaires (Stades L1 et L2) et des adultes.



Larve de coccinelle asiatique (à gauche) et coccinelles adultes mangeant des pucerons (à droite)
(2019 / 2021 - Crédits photo : S. LLOBET et J. RODRIGUEZ – FREDON Nouvelle-Aquitaine)

3) Les chrysopes et syrphes (*Chrysopidae et Syrphidae*)

Observations du réseau : De nombreux chrysopes et syrphes sont signalés dans les divers départements de la Nouvelle-Aquitaine durant ces derniers mois, à différents stades : œufs, différents stades larvaires et adultes.



Œufs de chrysopes (à gauche) et syrphes adultes sur feuille (à droite)
(2020 / 2019 - Crédits photo : S. LLOBET – FREDON Nouvelle-Aquitaine)

7/ Vigilance : les Organismes de Quarantaine (OQ)

Ce sont des organismes non encore présents ou faiblement implantés en France, mais qui peuvent avoir une forte incidence économique et/ou environnementale sur les plantes hôtes. Une surveillance accrue est donc à conduire.

Flétrissement américain du chêne (*Bretziella fagacearum*)



Qui suis-je ?

Cette maladie vasculaire fait de gros ravages sur les chênes dans son milieu d'origine. De plus, elle est véhiculée par les scolytes des chênes *Pseudopityophthorus minutissimus* et *pruinusus*. Elle n'est pas présente en Europe.

Longicorne à col rouge (*Aromia bungii*)



Qui suis-je ?

Le longicorne adulte mesure de 20 à 40 mm de long. Il est très polyphage et constitue une menace sérieuse pour les arbres fruitiers (*Prunus spp.*, oliviers, kakis, etc) et les arbres feuillus comme les peupliers. Il est présent en Allemagne et en Italie.

	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Nymphes												
Adultes												
Ceufs												
Larves												
Dépistage												
Intervention												

Saperde du pommier (*Saperda candida*)



Qui suis-je ?

La saperde est un Cérambycidé de 18 à 21 mm de long. Il s'attaque à une large gamme de plantes hôtes (pommiers, pruniers, pêchers, cotonéasters, etc). Il est actuellement présent en Allemagne.

	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Nymphes												
Adultes												
Ceufs												
Larves												
Dépistage												
Intervention												

Kermes japonais (*Lopholeucapsis japonica*)



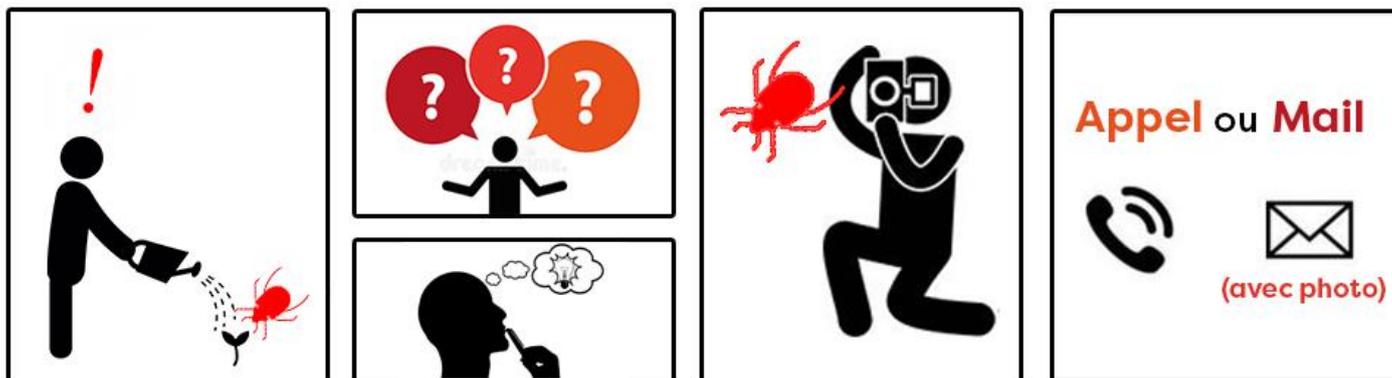
Qui suis-je ?

Le kermes japonais est une cochenille qui est très polyphage et s'attaque aux agrumes, aux fruitiers (pommiers, figuiers, etc) et aux plantes ornementales (bouleaux, camélias, érables, rosiers, etc). Il est présent en Ukraine et en Turquie.

8/ Protocole en cas de découverte d'un organisme nuisible !

Que faire lors de la découverte d'un organisme nuisible inconnu ?

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à la DRAAF (Service Régional de l'Alimentation) ou à FREDON Nouvelle-Aquitaine (organisme à vocation sanitaire spécialisé dans le végétal).



Participez au réseau JEVI (Jardins Espaces Végétalisés et Infrastructures) :
En remontant à la DRAAF (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou FREDON Nouvelle-Aquitaine (contact@fredon-na.fr) tout symptôme suspect sur végétaux d'ornement et toute suspicion d'organismes nuisibles réglementés

Site de Villenave d'Ornon :

Mme Jessica RODRIGUEZ (FREDON Nouvelle-Aquitaine) - Tél. : 05.56.36.60.91
jessica.rodriquez@fredon-na.fr

Site de Limoges :

M. Régis MISSOU (FREDON Nouvelle-Aquitaine) - Tél. : 05.55.04.64.06
regis.missou@fredon-na.fr

Site de Mignaloux-Beauvoir :

Mme Sabine LLOBET (FREDON Nouvelle-Aquitaine) - Tél. : 05.49.62.73.53
sabine.llobet@fredon-na.fr

9/ Les plantes envahissantes

1) Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)



Description : L'ambroisie pose un problème sanitaire et environnemental. Son pollen est très allergisant. Le pic de pollen d'ambroisie se situe en été et au début de l'automne, il convient donc d'intervenir en amont, avant la floraison, et sur le long terme, car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe. La plante colonise divers types de terrains : friches, sols nus, bords des routes et des chemins de fer, bords de cours d'eau, gravières, zones de cultures agricoles, friches industrielles, terrains vacants, chantiers de construction... Elle apprécie particulièrement les sols nus ou remaniés. Elle pousse très vite et présente une grande tolérance au stress.

Rappel : L'ambroisie étant une plante pionnière, afin d'éviter son installation dans les espaces verts, il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche mais les couvrir systématiquement (couvert végétal, protection du sol avec des matériaux bloquant la végétation tels que les paillages...).

Observations du réseau : En ce moment certaines graines sont arrivées à maturité et d'autres sont vertes. L'ambroisie en milieu résidentiel a été recensée en Charente (16), Dordogne (24) et Landes (40) avec des signalements variés dans les poulaillers, aux pieds de mangeoires pour les oiseaux, dans les massifs de fleurs etc...



Graines d'Ambroisie - Crédits photo :
G. GUYOT (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Participez au réseau Ambroisie : En remontant des signalements :

Mme Aude MATHIOT (FREDON Nouvelle-Aquitaine) - Tél. : 09.77.02.33.38
aude.mathiot@fredon-na.fr

La plateforme de signalement fait peau neuve, mise en ligne de la nouvelle version le
01/06/2021 : <https://www.signalement-ambroisie.fr/>

2) Renouée du japon (*Fallopia japonica*)

Observations du réseau : De nombreux pieds de renouée du Japon ont été observés sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine, notamment en Gironde (33), Limoges (87), Landes (40), Pyrénées-Atlantiques (64), Dordogne (24) et Lot-et-Garonne (47).

Description : les renouées apprécient les milieux frais, riches en azote, comme les berges ou les milieux ruraux. Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire. L'arrachage des plantules permet de limiter la présence de la renouée, mais ne l'éradiquera pas.

Renouée du Japon à Anglet - Crédits photo :
J. RODRIGUEZ (FREDON Nouvelle-Aquitaine)



3) Raisin d'Amérique (*Phytolacca decandra*)

Observations du réseau : De nombreux pieds de raisin d'Amérique ont été observés sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Cette plante pousse partout !

Description : Cette plante herbacée vivace est originaire d'Amérique du Nord. Elle peut atteindre 2,5 mètres de hauteur. Ses baies, racines et tiges peuvent avoir un effet toxique par ingestion sur l'homme et les animaux. Sa prolifération entraîne une modification du fonctionnement des écosystèmes et de l'équilibre biologique.

Pied d'un raisin d'Amérique à Arcachon
- Crédits photo : J. RODRIGUEZ (FREDON Nouvelle-Aquitaine)





4) Datura (*Datura stramonium*)

Observations du réseau : Comme beaucoup d'adventices, le datura a été observé sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Elle pousse dans de nombreuses régions et se propage rapidement.

Description : Le datura est une espèce annuelle, on la reconnaît à ses longues fleurs mauves ou blanches en forme de trompette. Elles peuvent atteindre plusieurs mètres de haut et on lui donne parfois le nom de « trompette des anges ». Son fruit a la forme d'une capsule de 5 à 10 cm de diamètre et recouverte d'épines, renfermant jusqu'à 500 graines brunes.

Rappel : C'est une plante contenant des alcaloïdes tropaniques très toxiques pour l'homme comme pour l'animal. Il faut savoir qu'un pied de Datura par 25 m² peut provoquer des intoxications aiguës et mortelles de bovins via l'ensilage de maïs.

Pieds de Datura à Bruges

Crédits photo : J. RODRIGUEZ (FREDON Nouvelle-Aquitaine)

5) Ailantes glanduleux (*Ailanthus altissima*)

Observations du réseau : L'ailante (ou faux vernis du Japon) a été observé sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Elle pousse sur de nombreux secteurs et se propage rapidement. Un signalement a été fait sur Astaillac (19) cette année et elle a été observée en grand nombre sur Bruges (33).

Description : L'Ailante glanduleux a été introduit en France en 1786, pour réaliser les alignements ligneux dans les avenues et remplacer le Tilleul dans les parcs urbains. Très bien adapté au stress, l'Ailante tolère la pollution des milieux urbains et possède une grande capacité à drageonner. La plante semble coloniser surtout les friches, abords d'habitations, etc...

Rappel : L'Ailante réagit très fortement à toute coupe ou blessure par multiplication végétative et notamment par drageonnement. Les rejets de souche sont très nombreux et les coupes doivent être répétées plusieurs années afin d'épuiser les réserves de la plante, ce qui implique une gestion rigoureuse menée pendant plusieurs années si l'on souhaite avoir des résultats efficaces et durables.

Pieds d'ailantes à Astaillac (19) - Crédits photo :
Signalement d'Eric Richters)



La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine finance et pilote ce dispositif de Surveillance Biologique du Territoire. Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des entreprises et des particuliers qui font ponctuellement des signalements, FREDON Nouvelle-Aquitaine.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).